



I.T.E.P. "Maria Vincent"

48000 Saint Etienne du Valdonnez

Tél. 04 66 48 02 84 - Fax : 04 66 48 03 80

itep.mariavincnt@orange.fr - www.itepmariavincnt.fr

Les enfants et adolescents accueillis au sein du DITEP Maria VINCENT

Le public accueilli en DITEP

- ▶ L'institut thérapeutique éducatif et pédagogique Maria VINCENT s'inscrit dans le cadre du fonctionnement en dispositif intégré afin d'accueillir des enfants, adolescents ou jeunes adultes présentant des « **difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant** qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé [...] ».
- ▶ Dans ce cadre, les jeunes bénéficient d'un accompagnement médico-social articulé autour de l'inclusion scolaire et professionnelle et de l'accès à la citoyenneté et à la participation sociale.
- ▶ Le dispositif ITEP vise à faciliter les passages d'enfants en situation de handicap entre les différentes modalités d'accompagnement proposées (internat, semi-internat, externat, ambulatoire...) tout en limitant les situations de crise et de rupture potentielles. En permettant la mise en œuvre de solutions rapides, correspondant à l'évolution des situations, le DITEP permet de proposer un parcours d'accueil et de prise en charge multimodal, adaptable et évolutif basé sur un partenariat territorial.
- ▶ Références réglementaires :
- ▶ Décret 2005-11 du 06 janvier 2005 régissant les ITEP
- ▶ Circulaire interministérielle 2007-194 du 14 mai 2007
- ▶ Décret 2009-378 du 02 avril 2009 relatif à la scolarisation des enfants et adolescents handicapés dans les établissements spécialisés
- ▶ Décret 2017-620 du 24 avril 2017 relative au fonctionnement des ESMS en dispositif intégré
- ▶ Instruction DGCS/3B/2017/241 du 2 juin 2017 relative au déploiement du fonctionnement en dispositif intégré des ITEP

Quel parcours ? Un long chemin vers l'Institution.

- ▶ *« Aussi une orientation vers les ITEP est-elle le plus souvent envisagée, lorsque les interventions des professionnels et services au contact de l'enfant : protections maternelles et infantiles (PMI), centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP), réseaux d'aides, centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP), services de psychiatrie infanto juvénile, pédiatres, pédopsychiatres, n'ont pas antérieurement permis la résolution de ces difficultés psychologiques. »*

L'orientation vers l'ITEP est souvent sollicitée dans l'urgence pour pallier les difficultés des professionnels et de la famille, institutionnalisant ainsi encore un peu plus l'enfant dans son parcours. Trop souvent perçu comme la solution ultime, l'ITEP se doit d'être plutôt appréhendé comme un espace ressource pour l'enfant ou l'adolescent, simple parenthèse au cœur de la prise en charge de l'enfant.

DITEP Maria VINCENT : un parcours en les murs et hors les murs

Unité
d'Enseignement
Externalisée 2nd degré
(UEE 2nd degré)

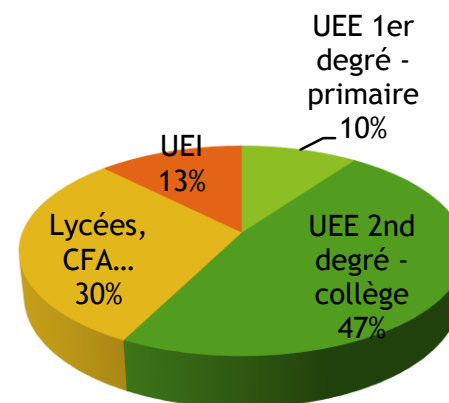


Lycées, CFA



Unité
d'Enseignement
Interne
(UEI)

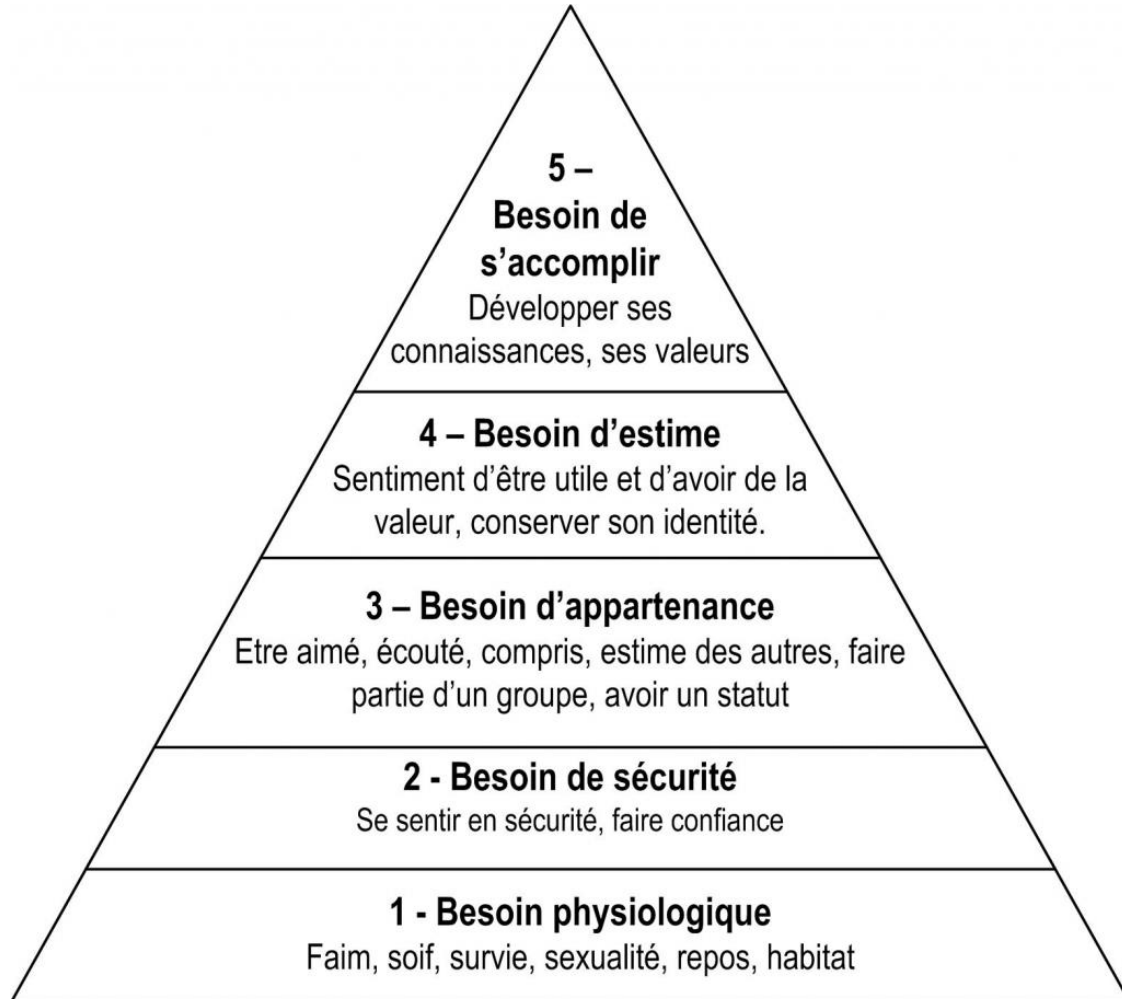
Unité
d'Enseignement
Externalisée 1^{er} degré
(UEE 1^{er} degré)



The background features abstract, overlapping geometric shapes in various shades of green, ranging from light lime to dark forest green. These shapes are primarily located on the right side of the slide, creating a modern, layered effect. The text is centered on a white background.

Le trouble et ses manifestations dans l'environnement scolaire

Ancrage du trouble de l'élève



La pyramide de Maslow

La pyramide des besoins est une représentation pyramidale de la hiérarchie des besoins, une théorie de la motivation élaborée à partir des observations réalisées dans les années 1940 par le psychologue Abraham Maslow. L'article où Maslow expose pour la première fois sa théorie, *A Theory of Human Motivation*, est paru en 1943.

Les symptômes ou manifestations du trouble dans un cadre scolaire

Pour décrire les manifestations, on parle souvent d'agressivité, d'indocilité, de tendance à la manipulation, de difficile contrôle des émotions, d'instabilité extrême, d'actes de destruction qui résistent aux rappels, à l'injonction, au changement de méthode ou d'interlocuteur .

Auto-agressivité

Insolence

Refus du cadre

Violence verbale

Agressivité

Dégradations

Agitation

Remplissage sans lien avec la consigne

Refus du travail

Usage inapproprié de certains biens matériel

Les troubles du comportement dans l'environnement scolaire

Processus handicapant

Difficultés à être élève avec ses pairs

Difficultés face aux frustrations liées aux apprentissages

Difficultés face aux contraintes spatio temporelles

Conséquences

Acceptation difficile du regard de l'autre (être jugé, se voir différent)

Rapport à la Loi, à la règle et à l'autorité problématique

Difficultés à être avec ses pairs

Attitudes sociales inappropriées aux situations, à l'environnement

Demande inadaptée d'exclusivité

Conséquences

Manque de stratégies cognitives adaptées aux situations nouvelles

Difficile retour à lui-même pour réfléchir : refus du temps de suspension

Difficultés face aux frustrations liées aux apprentissages

Réaction émotionnelle face à l'apprentissage (peur de la nouveauté, peur de la prise de risque, peur de l'erreur)

Incapacité à sortir de la zone de confort

Conséquences

S'inscrire dans l'Histoire
(universelle, généalogique,
générationnelle, personnelle)

S'inscrire dans l'espace
institutionnel

Difficultés face
aux contraintes
spatio
temporelles

S'inscrire dans une
temporalité (passé, présent,
futur) : tout effort de mémoire
ou de projet semble activer
une angoisse

S'inscrire dans
l'espace classe

Principales stratégies d'un élève troublé face à la situation d'apprentissage

Stratégie d'évitement

L'élève n'entend pas...

Il s'exclut :
fuite,
endormissement ..

Il refuse par son attitude :
perturbation de la classe,
insolence ...

Il refuse clairement, s'oppose :
n'a pas envie de le faire,
n'aime pas, remet en cause le travail proposé...

Stratégie de contournement

L'élève entend mais...

Il produit autre chose,
modifie la consigne

Il tente de négocier
avec l'enseignant

Stratégie de dégage

L'élève commence puis...

Il décroche,
abandonne devant la difficulté

Il se mobilise sur
une autre activité

Il se braque et fuit

Pistes d'accompagnement

D'un point de vue :

Institutionnel

Pédagogique

Individuel

Souci de cohérence du cadre éducatif: mise en place d'un système de vie scolaire lisible dans un souci de compréhension réciproque.

Accepter de différer les sanctions pour s'assurer de l'équité

Institutionnel

Protocole de gestion de crises : accepter la souffrance sans jamais oublier qu'il est la première victime de ses actes

Penser l'ESS comme un levier de la scolarisation

Un cadre de classe clair et explicite :

- règles de classe
- seuil de tolérance
- emploi du temps détaillé
- mise en place d'un accueil sécurisée

Expliciter le contrat didactique, se mettre d'accord sur ce qu'est un élève dans ce cadre

Pédagogique

Instances de régulation

Formelles : réunions de vie de classe...

Informelles : s'autoriser à écouter les difficultés de manière flexible

Médiation par le contrat verbal ou écrit

Lire un comportement à partir de grilles d'observation

Analyser le comportement :
- individuel
- Avec ses pairs

Individuel

Restituer :
- Avec l'élève
- Avec les professionnels

Circonstancier ses réponses, moduler ses réactions en fonction de ses objectifs

L'enseignant(e) doit être conscient qu'il ne s'agit pas de « simples » problèmes de discipline liés à un manque d'effort de l'élève et/ou à une carence éducative de la famille, mais qu'il s'agit bien d'une psychopathologie particulière dont l'élève est la première «victime». C'est en gardant en tête que ces enfants et adolescents sont dans une situation de handicap qui les dépasse que l'enseignant(e) arrivera, certes difficilement, à maintenir avec eux une relation positive et bienveillante.

A ce titre, le DITEP Maria VINCENT peut représenter une réponse alternative permettant de proposer un parcours, une prise en charge adaptée et complémentaire au travail mis en place par l'enseignant.



Comment nous joindre ?

Pôle pédagogique :

M.COMMANDRE : Enseignant spécialisé en charge de la Coordination Pédagogique de l'Unité d'Enseignement (CPUE)

Mme STEENBEKE : Enseignante spécialisée sur l'UEE 1^{er} degré

Mme LESCURE : Enseignante spécialisée sur l'UEE 2nd degré

Mme BLANC : Enseignante sur l'UEI

Direction :

M.MAILLET



I.T.E.P. "Maria Vincent"

48000 Saint Etienne du Valdonnez

Tél. 04 66 48 02 84 - Fax : 04 66 48 03 80

itep.mariavincet@orange.fr - www.itepmariavincet.fr